

Avis d'appel public à la concurrence - MP 2018-01

1-Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

17, boulevard du roi Jérôme

20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.97

Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com>

E-Mail : fleca@ctc-atc.com

2-Objet du marché :

Conception d'un itinéraire régional multimodal dans le cadre du projet européen INTENSE, en concertation des itinéraires mis en place par les partenaires. - Dans le cadre du projet européen INTENSE, l'ATC entend valoriser la découverte naturaliste et patrimoniale de la Corse par un itinéraire régional essentiellement cyclo-touristique (vélos, VTT, VTC, VAE) mais également accessible à des possibilités de randonnée pédestre connectées à l'itinéraire cyclo-touristique.

Cet itinéraire régional devra être conçu étroitement avec les itinéraires mis en place par les partenaires directs : la ville d'Ajaccio et la Communauté d'Agglomération de Bastia, ainsi que le bénéficiaire de l'ATC : l'OTI de l'Île-Rousse Balagne. L'itinéraire régional à définir devra mailler les trois territoires corses partenaires par des liaisons pertinentes et connectées à l'itinéraire transfrontalier. L'ATC souhaite s'attacher les services d'un consultant spécialisé pour réaliser cette étude.

CPV principal : 71241000-9

3- Procédure et forme du marché: L'avis concerne un marché: MAPA ouvert; il s'agit d'un Marché(s) ordinaire(s) de type Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

4- Montant estimé H.T: 60 000.00 €

5- Durée du marché: 6 mois à compter de sa notification.

6- Critères d'attribution: Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous (voir R.C) :

1. Critère Expérience dans le domaine attendu pondéré à 50 %.
2. Critère Méthodologie appliquée pondéré à 30 %.
3. Critère Prix des prestations pondéré à 20 %.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7- Profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com> Numéro de marché (MP 2018-01)

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

8-Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif..

Modalités de financement des prestations : Fonds propre .Le marché s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :Programme Interreg Marittimo-It Fr-Maritime - Projet Intense.

9-Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

<p><u>pour les renseignements d'ordre administratif :</u> AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE Correspondant : LECA Françoise Adresse : 17, boulevard du roi Jérôme 20181 AJACCIO Cedex 1 Tél : 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.51.14.40 @ : fleca@ctc-atc.com Internet: http://www.achatspublicscorse.com Horaires d'ouvertures : de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00</p>	<p><u>pour les renseignements d'ordre technique :</u> AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE Correspondant : Olivier LEONETTI Adresse : 17, boulevard du roi Jérôme 20181 AJACCIO Cedex 1 Tél : 04.95.51.77.83 Fax : 04.95.51.14.40 @ : leonetti@ctc-atc.com Internet : http://www.achatspublicscorse.com Horaires d'ouvertures : de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00</p>
---	--

10- Dépôt des offres au format papier ou sous forme dématérialisé :

Les offres devront être remises à la même adresse qu'au 5 du présent avis ou par voie dématérialisé qui est préconisé : <http://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2018-01

11- Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

12-Organe de publication : BOAMP, Corse Matin, Nice-Matin, plateforme de dématérialisation : www.achatspublicscorse.com, site internet de l'ATC: <http://www.corsica-pro.com> .

13- Date d'envoi à la publication : 17 janvier 2018.

14- Délai de remise des offres : Au plus tard le 19 février 2018 à 16 heures (heure française).